

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

en exercice : 15
présents : 13
votants : 15
Pour : 15

OBJET

Autorisations spéciales
au Maire

L'an deux mille vingt six le 13 Février

le Conseil municipal de la commune de NANTIAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel PERROT, Maire.

Date de convocation : 02 février 2026

PRESENTS : MM PERROT, RAISSON, GALLY, MARTIN, DESMOULINS, JEANTEAU, VEYRIRAS, PERRIN, DUSSAC, Mmes PUIGRENIER, LABRUNIE, KEBAILI, PEYRELADE

Mme LACHATRE a donné procuration à Mme LABRUNIE
M PRINSAUD a donné procuration à M. JEANTEAU

Mme LABRUNIE a été élue secrétaire de séance

Modification délibération prise en date du 01 décembre 2025 – Délibération modificative

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Vu l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité d'engager, liquider et mandater certaines dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026.

AUTORISE Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et ce, jusqu'au vote du budget primitif 2026.

Chapitre 21 crédits ouverts au budget 2025 : 92 000 € limite ¼ soit 23 000 €
Chapitre 23 crédits ouverts au budget 2025 : 347 100 € limite ¼ soit 86 775 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Affiché le

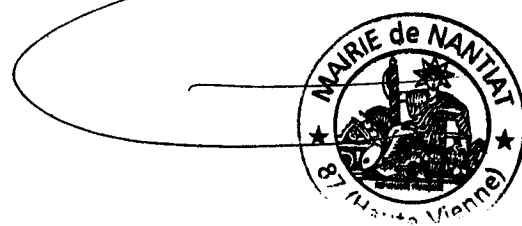
Pour copie conforme :

Le secrétaire de séance
Nicole LABRUNIE



En Mairie le 14 février 2026

Le Maire,
Daniel PERROT



Envoyé en préfecture le 16/02/2026

Reçu en préfecture le 16/02/2026

Publié le

ID : 087-218710309-20260213-AUTOSPE-DE